



Rennes, le 21 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus Covid-19 en Bretagne : point de situation sanitaire

Point de situation sanitaire à 16h

Depuis le 15 avril, le **suivi des cas confirmés** est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (**test PCR**) effectuées par les laboratoires publics et privés. Les résultats obtenus durant le week-end sont intégrés au communiqué du **lundi**.

Concernant les **EHPAD**, les données sont actualisées par Santé publique France deux fois par semaine. Elles sont intégrées dans les communiqués du **mardi** et du **vendredi**.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **79** en service de réanimation (-6 en 24h)
- **367** autres modes d'hospitalisation (+10 en 24h)
- **661** retours à domicile (+25 en 24h)

Dans le cadre des prises en charge hospitalière, **192** décès (patients âgés de 55 à 100 ans) sont à déplorer (+5 en 24h).

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **2206** (+14 en 24h), ainsi répartis :

- 607 (+1) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 532 (+6) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 527 (+5) personnes résidant dans le Finistère ;
- 316 (+2) personnes résidant dans les Côtes d'Armor

auxquelles s'ajoutent :

- 122 (-1 en 24h) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 102 personnes (+1 en 24h) dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus

Point de situation EHPAD :

- 57 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR
- 55 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD.

Covid-19 : ne pas relâcher l'effort de confinement

L'organisation et l'anticipation du système de santé dans notre région permettent d'éviter la saturation de l'accueil en réanimation et garantissent à chaque patient une prise en charge de qualité selon les critères

Contacts presse :

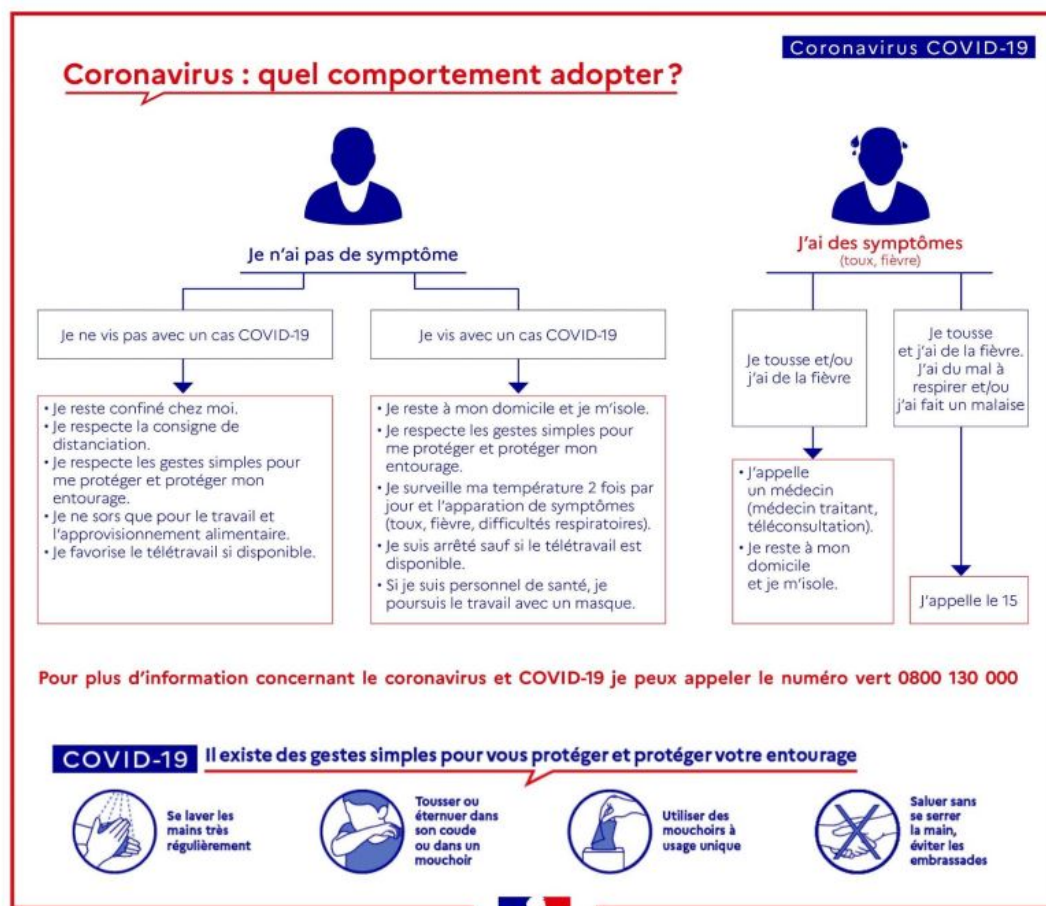
Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 / 06 74 44 76 11 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

médicaux en vigueur habituellement. Même si les personnes âgées sont davantage victimes de la maladie et doivent être particulièrement protégées, les classes d'âge plus jeunes sont concernées également. La protection des uns et des autres est donc l'affaire de tous et le respect des consignes de confinement et de la pratique des gestes barrière est plus que nécessaire. Il est essentiel de poursuivre l'application de ces mesures jusqu'à ce que les conditions du déconfinement soient réunies.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est nous tous qui le véhiculons. Les mesures suivantes sont des mesures de bon sens pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Restez chez vous
- Lavez-vous les mains très régulièrement
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Saluez sans serrer la main, supprimez les embrassades
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.



Dispositifs d'information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- Informations sanitaires : www.bretagne.ars.sante.fr

Contacts presse :

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 / 06 74 44 76 11 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr